Avis d'achèvement relatif à un projet de catégorie B

Évaluation environnementale de portée générale concernant les activités menées par le ministère du Développement du Nord et des Mines en vertu de la Loi sur les mines

Projet « GRANITE » (Notman Grey and Black), claims miniers 4260808 et 4260809

Le ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM) a achevé l'évaluation environnementale relative à la proposition de John R. Simpson visant à prélever un échantillon en vrac de substratum rocheux à des fins d'extraction de pierres de taille et à disposer des minéraux qui ont été extraits le 11 septembre 2013.

L'évaluation, la consultation et l'examen relatifs au projet ont été réalisés conformément aux lignes directrices du document *Class Environmental Assessment for MNDM's Activities under the Mining Act (Class EA)*. Veuillez prendre note que ce document est disponible en anglais seulement.

Le ministère des Richesses naturelles a demandé que l'on tienne compte de façon permanente de plusieurs secteurs de programme liés à l'activité proposée. Le ministère du Tourisme et de la Culture a demandé que l'on tienne compte de la démarche en cas de découverte d'artifacts archéologiques pendant l'excavation. Ces deux points seront communiqués au promoteur dans une lettre d'accompagnement pour les autorisations. On a consulté la Première Nation de Nipissing sur le projet. Celle-ci n'a signalé aucune préoccupation relativement à l'échantillonnage en vrac.

Le MDNM donnera suite au projet tel que prévu. Approuvé par : Gordon MacKay Date Directeur Direction de l'exploitation des minéraux et de la gestion des terrains miniers Ministère du Développement du Nord et des Mines Tél.: 705 670-5784 Sans frais: 1 888 415-9845, poste 5784 Téléc.: 705 670-5803 Courriel: gordon.mackay@ontario.ca Copie: □ consignée au dossier de projet □affichée sur le site Web consacré aux évaluations environnementales □envoyée à la coordonnatrice / au coordonnateur des évaluations environnementales, Unité du soutien stratégique, ministère du Développement du Nord et des Mines □envoyée à la directrice régionale / au directeur régional, bureau régional, ministère de l'Environnement □envoyée à la superviseure régionale / au superviseur régional, bureau régional, ministère de l'Environnement

□envoyée à la directrice / au directeur, Direction des autorisations environnementales, ministère de

l'Environnement